



Compte Rendu sommaire de séance du Conseil Municipal

Séance du 07 juillet 2020

Réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. JENSCH Nisl, maire, le conseil municipal après avoir instauré le huis clos à l'unanimité, a pris les décisions suivantes :

Finances

- **a voté** le budget primitif 2020 qui s'équilibre :

- en dépense et recette de fonctionnement à : 797 194,16 €
- en dépense et recette d'investissement à : 282 827,34 €

- **a voté** les subventions de fonctionnement 2020 aux associations suivantes :

Associations	Subventions accordées
SPA de Luynes	60 €
Prévention Routière 37	70 €
AFM Téléthon	80 €
Restos du Cœur	200 €
Croix Rouge Française – antenne de Loches	150 €
FSE du Collège de Montrésor : Subv. Programmation culturelle	124,29 €
Entente des Clubs de football	1 471,64 €
Total	2 155,93 €

- **a décidé** la récupération des frais de maintenance du photocopieur de la mairie mis à disposition de l'école de Loches-sur-Indrois, auprès du SIVU du Regroupement Pédagogique de l'Indrois,

- **a décidé** de refacturer au SIVU du Regroupement Pédagogique de l'Indrois 500 masques chirurgicaux mis à disposition de son personnel, déduction faite de l'aide de l'Etat, soit la somme 167,50 €,

- **a validé** le devis suivant :

Entreprise	Prestation	Coût HT
SERELEC 37	Remplacement d'un bloc de secours dans la salle des fêtes et de 2 blocs d'ambiance dans l'ALSH	871.20

- **a pris connaissance** d'un devis pour le renfort de la porte de l'atelier communal et va étudier le remplacement de cette porte par une porte sectionnelle.

Domaine et patrimoine

- **a accepté** la proposition de Val Touraine Habitat (VTH) relative à la rétrocession de deux parcelles cadastrées YS 118 et 119, d'une surface totale de 7m², correspondant à des trottoirs, moyennant l'euro symbolique, et **a pris note** que les frais notariés seront à la charge de VTH.

- **a pris connaissance** d'un problème de droit de passage sur la Place de l'Eglise et **a décidé** d'interdire partiellement le stationnement sur cette Place pour faire respecter ce droit.

Institutions et Vie politique

- **a proposé** une liste de 24 noms de personnes pour faire partie de la Commission Communale des Impôts Directs. Seront retenus par le service des Impôts 6 titulaires et 6 suppléants.

Divers

- **a discuté :**

- de la situation engendrée lors de la venue de gens du voyage et le stationnement illégal sur des terrains non prévus à l'accueil de cette population,
- d'un besoin en défense incendie au LD Le Rein du Bois, requis pour un projet d'urbanisme et inexistant actuellement.

- **a donné son accord** pour distribuer le magazine trimestriel édité par la Communauté de Communes Loches Sud Touraine si cette parution coïncide avec la parution du Lochéen.

- **a mobilisé** la Commission des voies communales et chemins ruraux pour étudier la faisabilité du projet d'aménagement d'une plateforme pour le stockage des conteneurs à ordures ménagères au LD La Basse Cossonnière.

- **est informé :**

- de la mutation du Père Debacker à compter du 1^{er} septembre 2020, et de l'organisation d'un rassemblement à l'intention des paroissiens le dimanche 02 août 2020 à 18 h dans la salle des fêtes,

Affiché le 10.07.2020

Le Maire,
Nisl Jensch